

ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 25 septembre 2024

12h à 12h30

LIEU : Citizen M

8 rue Van Gogh 75012 Paris
(salle Cloud M)

Présents

Dans les locaux :

Thibault de Lambert (CODATU)
Raymond Deschamps (CODATU)
Jean-Jacques Helluin (CODATU)
Cynthia Akpro (CODATU)
Marie-Hélène Chapel (CODATU)
Françoise Rossignol (CODATU)
Dominique Breuil (CODATU)
Christian Philip (CODATU)
Salima Mezraï (CODATU)
Noémi Ba (IVECO)
Marc Delayer (CATP)
Hugo Fournel
Mounia Grosjean (GART)
Vincent Lichère (SUEZ)
Jean-Christophe Monet
Eric OMNES
Tahmina Amin-Nawabi (FAMOCO)
Franck-Olivier Rossignolle
Sandra Monsalve (DVDH)
Jérémy Rubel (SETEC)
Philippe Sohennou (Résalliance)
Théo Stapleton (TTK)
Yves Wininger (Dakar Mobilités)
Cédric Chassaing-cuvillier (ALGOE CONSULTANTS°)
Benjamin Fauchier Delavigne (POMA)
Loïc Charbonnier (AFTRAL)
Romain Thomas-Dufour (AFTRAL)
Manon Chaix (CALYPSO)

A distance :

Jean-Dominique Assié (Université Senghor)
Armand Béouindé

Philippe Bossuet
Fanny Guyot (EGIS)
Françoise Meteyer-Zeldine
Lucie Perez (Espelia)
Charles Rakotonirina
Ali Saïdi

Compte-rendu de la séance

Ordre du jour:

Rapport moral 2023
Rapport financier 2023
Rapport Commissaire aux comptes 2023
Budget prévisionnel 2024
Renouvellement des instances de CODATU
Proposition de la vision CODATU à horizon 2030

En introduction : une courte vidéo de François Durovray, Président de CODATU, qui n'a pas pu être présent du fait de ses nouvelles fonctions de Ministre des Transports est présentée à l'assemblée. En son absence, François Durovray indique que c'est le secrétaire général qui présidera l'assemblée générale.

1. Rapport moral

Le président de séance indique que les documents ont été adressés aux membres. Il propose de souligner les faits marquants qui sont résumés ci-après:

- Pertinence de l'outil CODATU au service de la mobilité urbaine durable dans les pays en développement
- 82 membres répartis dans 5 collèges, soit une progression 8%
- Activité de 2023 :
 - a. Les suites de la conférence de Dakar sur l'image de CODATU et sa crédibilité
 - b. Le Forum Régional CODATU Bogota
 - c. Contribution et participation à plusieurs manifestations scientifiques
 - d. La formation demeure un élément fondamental : lancement du projet de création de l'Ecole de Formation Internationale aux Métiers du Transport Public de Voyageurs (EFIMTV) / Master de Rabat
 - e. Des outils, des méthodes, des expériences qui conditionnent la réussite de la transition urbaine : MYC / Initiative de 1% Mobilité urbaine véritable outil de financement pour des projets de coopération décentralisée / SolutionPlus
- La coopération technique sur les fondamentaux de la mobilité durable demeure la source principale d'activité économique de CODATU.
- Le fort développement de l'activité que connaît notre association depuis quelques années pèse sur le fonctionnement, ce qui nécessite une adaptation de l'organisation afin que nous soit

plus agile et de garantir une plus grande sécurité financière et sa pérennité de l'association, tout en maintenant son autonomie

- Le secrétaire général remerciements tout particulièrement pour leur contribution au renforcement de l'image et de la crédibilité de CODATU :
 - L'ensemble des salariés de CODATU
 - Les membres du bureau
 - Les membres bénévoles non administrateurs qui se sont impliqués personnellement (Armand Béouindé, Xavier Godard, Bruno Jansem, le groupe Keolis, Bruno Loustalet, François-Xavier Perin,
 - Certains administrateurs : CATP (Marc Delayer), Egis, GART (Guy Lebras), Sciences PO Rennes (Xavier Crépin), Setec (Jeremy Rubel), Transdev (Laurent Mazille)
 - Le Partenaire AFD

2. Rapport financier

Les chiffres sont bons et encourageants car l'association a généré près de 1,9M€ de recettes. Le financement de coopérations techniques constitue la principale source de revenus de CODATU, en provenance majoritairement du bailleur de fonds AFD. Ce point a été souligné dans la vision 2030, afin de mieux diversifier nos sources de revenus.

Le volume des cotisations des membres augmente par rapport à l'année dernière, sous l'effet de l'augmentation du nombre de membres et d'un taux de recouvrement plus fort.

La principale nature de dépenses est liée aux salaires.

Les frais de déplacement ont baissé du fait du recrutement de personnes installées localement.

Des provisions pour risques ont été passées notamment pour le financement de la future conférence de CODATU et pour le non-recouvrement de certaines créances dont une sur le client APIX (Dakar).

3. Rapport Commissaire aux comptes 2023

La Commissaire aux comptes a certifié les comptes à fin décembre 2023, sans réserve. Les résultats sont fidèles à la réalité et sont très satisfaisants. Ils permettent à l'Association d'avancer sereinement.

4. Budget prévisionnel

Il indique un niveau de recette en hausse par rapport à 2023 et s'établirait à un peu plus de d'environ 2 million d'euros. Le budget tient compte d'une reprise de provisions en liens avec l'organisation de la conférence internationale, ce qui permet d'équilibrer les résultats.

5. Vision CODATU 2030

Présentation par le directeur délégué du projet à date, tel qu'adressé aux administrateurs au cours de l'été, en ciblant les points majeurs :

- L'axe d'influence
- La nécessaire réorganisation de la gouvernance de l'Association
- Position de CODATU de ne pas répondre aux appels d'offres sauf cas exceptionnels
- Evolution des coopérations techniques vers une approche plus globale

- L'Internationalisation de l'association, avec le maintien du respect des valeurs

La version définitive du plan Vision 2030 sera présentée pour validation au prochain . Cette version prendra en considération les remarques des membres et partenaires qui auront bien voulu apporter leur contribution.

6. Adaptation de la gouvernance, renouvellement des Instances, modification des statuts et règlement intérieur

- ➔ Le président de séance indique les motifs qui justifient la nécessité d'adapter la gouvernance de CODATU : répondre aux défis et enjeux de la mobilité, pour être plus fort, plus agile, être mieux organisé, tout en maintenant le statut d'Association à but non lucratif
- ➔ L'ajustement de cette gouvernance reposerait sur les principes suivants :
 - Un bureau « Exécutif » qui rassemblerait 5 membres et aurait en charge le contrôle, la surveillance et le développement de CODATU : 1 président, 1VP, 1 SG, 1 trésorier, 1 chargé(e) des évènements, de la communication et du suivi de la vie associative. Il se réunirait mensuellement pour traiter de tout sujet relatif aux budgets, la vie de l'association, les projets, la gouvernance, le développement de l'association. Le DG et/ou le DGA participera sans pouvoir de décision aux bureaux Exécutif.
 - Le bureau « Technique & opérationnel », rassemblera jusqu'à 7 membres administrateurs, ayant chacun un rôle spécifique sur une thématique d'intérêt majeur pour l'association. Chaque membre sera responsable ou président de club, de commission ou encore du comité pour lequel il aura été nommé par le CA : Club AOM, Club Affaires, Comité Formation et Recherche, Club des villes en développement, Comité des Sages, Relations publiques avec les AOM et Entreprises. Le DG et/ou le DGA participera sans pouvoir de décision aux bureaux élargis rassemblant le bureau Exécutif et le bureau « Techniques & Opérationnel ». Le bureau élargi se réunit sur proposition du bureau Exécutif qui en définit la composition selon l'ordre du jour et les sujets traités.
- ➔ Une délégation de pouvoir du CA au bureau sur une partie de ses prérogatives, avec obligation d'information des décisions du bureau sous huit jours au plus ;
- ➔ Une réduction du nombre d'administrateurs, dont le rôle serait de valider et arbitrer les propositions et/ou décisions du bureau à 25 membres, contre 35 actuellement. Cette mesure répond également à une demande forte des bailleurs de fonds, qui sont tenus à des « due diligences » internes très lourdes et fortement chronophages afin de suivre chaque administrateur.
- ➔ Il est proposé que les membres qui ne seraient plus administrateurs puissent à leur demande être invités et participer au CA, sans voix délibérative.
- ➔ Les critères d'arbitrage pour prétendre au mandat d'administrateur seraient, sachant qu'ils peuvent ou doivent selon les dispositions des statuts être cumulatifs :
 - Être membre de Codatu
 - Être membre actif et bénévole (bénévolat/ mécénat/ ...)
 - Être Sponsor technique et/ou financier des évènements (conf. Viso conf. ,etc.)

- Promouvoir et/ou porter des actions contribuant au développement de CODATU (exemple: 1%, projet de rétrofit des bus thermiques en bus électriques, Ecole de formation, ...)
 - Relation/ lien historique avec CODATU (ancienneté)
- Les clubs, comités techniques et commissions sont « ouverts » aux membres désireux d'y participer et de contribuer à leur bon fonctionnement pour l'atteinte des objectifs et des résultats visés.
- Sur proposition du bureau Exécutif, le CA peut créer et supprimer les structures du bureau « Technique & Opérationnel ». Le CA peut également de son propre chef proposer la création ou la suppression des dites structures.

Proposition de composition de bureau et du CA

Le conseil d'administration dans sa séance du 25 septembre a examiné sur les bases la nouvelle organisation présentée ci-dessus la liste des futurs membres administrateurs et membres du bureau pour la période 2024 à 2027, telle que présentée ci-dessous.

Nouveau CA = 25 administrateurs et 1 président d'honneur - Mandat 2024 à 2027

Nom Prénom (Organisme)	Collège	Fonction proposée	Commentaire
ADMINISTRATEURS AVEC MANDAT MEMBRE DU BUREAU			
<u>Bureau (Exécutif) - 5 membres</u>			
François DUROVRAY	4	<u>Se réunit régulièrement 1 fois / mois sur sujet de gouvernance</u>	Renouvellement de mandat
Christian PHILIP	4	Président (non exécutif)	Renouvellement de mandat
Thibault de LAMBERT	4	Vice Président et Président du comité des Sages	Renouvellement de mandat
Raymond DESCHAMPS	4	Secrétaire général et président du Club Affaires	Renouvellement de mandat
Marie-Hélène CHAPEL	4	Trésorier	Renouvellement de mandat
	4	Resp Evénement, communication et vie associative (Club des bénévoles)	Renouvellement de mandat
<u>Bureau (technique et opérationnel) - 7 membres</u>			
Bruno LOUSTALET	4	<u>Se réunit sur demande d'un des resp. ou président de la structure et/ou du bureau exécutif</u>	Nouvel administrateur
GART (Françoise Rossignol)	2	VP Comité des sages (Président C Philip)	Renouvellement de mandat
Caatherine Pila	4	Présidente Club des AOM	Nouvel administrateur
Dominique BREUIL	4	VP Club des AOM	Nouvel administrateur
Armand BEOUINDE	4	Comité Formation & Recherche	Renouvellement de mandat
Guy LEBRAS	4	Président des villes en développement	Nouvel administrateur
Bruno JANSEM	4	En charge des relations avec les AOM et Entreprises	Nouvel administrateur
	4	En charge des relations avec les AOM et Entreprises	Nouvel administrateur
ADMINISTRATEURS SANS MANDAT SPECIFIQUE			
ALSTOM	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
AGIR (Ex CATP)	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
CEREMA	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
EGIS	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
IDFM	2	Mandat simple d'administrateur	Administrateur
IEP RENNES	1	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
IVECO	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
KEOLIS	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
RATP Group	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
SETEC	3	Mandat simple d'administrateur	Nouvel administrateur
SNCF	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
SYTRAL	2	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
TRANSDEV	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
MEMBRES D'HONNEUR SANS DROIT DE VOTE			
Dominique Bussereau	4	Président d'honneur	Ancien président

➔ L'assemblée confirme à l'unanimité les orientations de changement de gouvernance qui lui sont présentées, ainsi que la liste des membres administrateurs, et de ceux du bureau. Elle demande que le changement de gouvernance fasse l'objet d'une modification des statuts et du règlement avant la fin de l'année.

7. Point sur la conférence internationale 2025

Thibault de Lambert indique que les conditions non remplies à ce jour pour tenir une conférence internationale en 2025, notamment le choix arrêté d'une ville partenaire ;

Il est donc proposé :

- de reporter la prochaine conférence en 2026, plutôt en fin d'année pour tenir compte des élections locales en France
 - de retenir les 2 territoires à ce jour ouverts et qui vont faire l'objet de discussions avec les autorités locales : Abidjan et le Maroc, du fait de l'amélioration des relations récentes avec ce pays depuis l'été ;
 - que CODATU se laisse l'opportunité de tenir en 2025 un forum de la mobilité sous le format de celui de Bogota, si les conditions techniques et financières sont réunies, avec un partenaire co-organisateur

➔ L'assemblée générale à l'unanimité prend acte des informations qui lui ont été communiquées et valide les propositions faites par le bureau

Avant de clore la séance, le président de séance :

- remercie l'ensemble des membres présents,
- Informe sur la présence de CODATU au salon EUMOBILITY EXPO de Strasbourg avec le GART du 1^{er} au 3 octobre,
- Précise qu'une prochaine assemblée aura lieu avant la fin de l'année pour présenter la version finalisée de Vision 2030 et approuver les nouveaux statuts,
- Informe sur la signature de 2 conventions : AFRAL (avec Loïc Charbonnier, Président) et Université Senghor (avec Thierry Verdel, Recteur), qui toutes deux pourraient jouer un rôle important dans le projet de création de l'EFIMTV.

Il est 12h40 mn, la séance est close.

Thibault de Lambert

Secrétaire Général de CODATU